



BULLETIN MUNICIPAL DE COUCHEY

Le 08 avril 2026.

Bref d'informations N° 305.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2026.

PRÉSENTATION DU CONSEIL MUNICIPAL ÉLU

LE 15 MARS 2026.



* * * * *

De gauche à droite : Christophe ÉTIENNE – Lucile GAUTHRONNET – Ghislain KOHUT – Rémi COLLIN – Marianne CARRÉ – Gilles CARRÉ – Valentin OLLIVIER – Apolline PERRAUDIN – Émilie LIOGER – Virginie ROUGEUX – Sophie GAUTHIER – Bernard BIGUEUR – Marc JEANNIN **Devant à droite :** Brigitte PERROT (qui remplace Monsieur Patrick ZUCCO, démissionnaire à compter du 19 mars 2026) – Nadine QUÉTIER.

Au cours du 1^{er} Conseil Municipal nouvellement élu, Gilles CARRÉ a été renouvelé dans son mandat de Maire par 10 voix, 4 abstentions, et une voix pour Monsieur Étienne.

Il a ensuite pris la parole pour remercier les conseillers municipaux et adjoints du précédent mandat qui, pendant 6 années à ses côtés, ont géré la commune.

Le Maire a adressé ses félicitations à l'ensemble des élus, et leur a rappelé que la municipalité a besoin de toutes les énergies, afin de répondre aux attentes des habitants telles qu'ils les ont exprimées. Il a également invité les membres du Conseil Municipal, à s'investir dans les comités consultatifs communaux, qui sont force de propositions et qui seront prochainement mis en place.

Le premier édile a, de plus, assuré à l'équipe municipale qu'elle peut compter sur le personnel communal, qui est beaucoup plus qu'un exécutant puisqu'il assure quotidiennement la mise en œuvre des projets municipaux.

Gilles CARRÉ a terminé son intervention en insistant sur le fait que le Conseil Municipal devra travailler dans le souci du bien commun de tous les citoyens, et en faisant lecture de la Charte de l'Élu Local aux conseillers nouvellement investis.

Il a ensuite été procédé à l'élection d'une liste d'adjoints composée de 2 candidats, qui ont été élus par 10 voix et 5 abstentions.

COMPOSITION DU BUREAU :

MAIRE : Gilles CARRÉ.

ADJOINTS : Christophe ÉTIENNE – 1^{er} adjoint.

Sophie GAUTHIER – 2^{ème} adjointe.



DÉLÉGUÉS COMMUNAUTAIRES :

. Gilles CARRÉ.

. Christophe ÉTIENNE.



BUDGET / FINANCES

Indemnités du Maire et des Adjointes.

Il est décidé, à l'unanimité, d'octroyer aux deux adjoints, l'indemnité de fonction maximale correspondant à **21,38 % de l'indice de référence 1027**, l'indemnité de fonction du Maire (55,7 % de l'indice 1027) étant quant à elle, automatiquement fixée au taux plafond depuis une loi de novembre 2016. Il est précisé que les taux maximum des indemnités de fonction des élus locaux ont été relevés à compter du 1^{er} janvier 2026.

Délégations accordées aux adjoints :

- . **Christophe Étienne : Urbanisme – Travaux – Voirie – Patrimoine communal.**
- . **Sophie Gauthier : CCAS – Communication – Information.**

4 conseillers délégués seront désignés par arrêté municipal, et se verront attribuer les autres domaines de compétence (finances, manifestations, scolaire, bois, environnement...).



INFORMATIONS DIVERSES

- **TOUR DE FRANCE FÉMININ : en raison de l'organisation d'un contre-la-montre du Tour de France Féminin au départ de Gevrey-Chambertin, le mardi 04 août 2026, il sera impossible d'emprunter ou de traverser la RD 122 entre 11 heures et 18 heures.**
Pour les personnes habitant la partie ouest du village, veuillez anticiper vos déplacements et prévisions de travaux ou déménagement !



SERVICES MUNICIPAUX OU INTERCOMMUNAUX

- **Déclarations fiscales 2026** : dans le cadre du CCAS, un habitant de Couchey, ancien inspecteur des impôts à la retraite, se tient à la disposition des habitants qui le souhaiteraient, afin de les guider dans la souscription de leur déclaration d'impôts sur les revenus 2025, et ce, en toute confidentialité. Si vous êtes intéressé(e), **merci de vous faire connaître en mairie**, afin que le secrétariat vous mette en relation avec cette personne de confiance.
- **Service Espace Numérique intercommunal** : vous pouvez également demander de l'aide auprès de l'Espace Numérique de Nuits-Saint-Georges au 06.79.85.24.75 ou bien prendre RDV avec l'inspecteur des impôts qui assurera une permanence dans les locaux de France Services le **mardi 05 mai 2026 de 13h30 à 16h30 (uniquement sur RDV au 03.45.42.19.20)**.



MANIFESTATIONS

- **SAMEDI 25 AVRIL 2026** : conférence sur le Leuzeu organisée par les **Anciens Combattants de Couchey**, accompagnée d'une exposition sur ce haut lieu de la Résistance, de 14 heures à 18 heures à la salle Albert Dery.
- **DIMANCHE 26 AVRIL 2026** : commémoration du **Souvenir des Déportés** à 10 heures 30 au cimetière, avec exposition sur le Leuzeu à la salle Albert Dery.
- **VENDREDI 08 MAI 2026** : cérémonies commémorant le **08 mai 1945** à 10 heures 30 au cimetière.
- **VENDREDI 22 MAI 2026** : concert de la chorale **À Travers Chants** à l'église de Couchey.

LISTE DES COMITÉS CONSULTATIFS

Ils sont librement créés par le Conseil Municipal, qui en fixe la composition sur proposition du Maire.

Ils sont présidés par un membre du Conseil Municipal, désigné par le Maire.

À l'inverse, les commissions communales sont constituées uniquement d'élus.

L'article L.2143 du CGCT (Code Général des Collectivités Territoriales) prévoit la constitution de comités consultatifs sur tout problème d'intérêt communal, associant des représentants des habitants de la commune, et notamment des représentants des associations locales.

Ces comités peuvent transmettre des propositions concernant des questions d'intérêt communal dans les domaines pour lesquels ils ont été créés.

Juridiquement, les avis émis par un comité consultatif ne sauraient en aucun cas lier le Conseil Municipal. Ce dernier peut, par conséquent, décider de ne pas suivre les orientations émises par le comité.

ANIMATIONS ET LOISIRS :

◆ Anime les fêtes organisées par la municipalité. Élabore des propositions d'activités culturelles.

COMMUNICATION - INFORMATION :

◆ Rédige, prépare et diffuse le bulletin municipal et autres informations. Élabore le calendrier des manifestations en concertation avec les autres comités et associations.

URBANISME :

◆ Veille à l'application de la réglementation du PLU et émet un avis consultatif sur les demandes de permis de construire et de déclarations préalables de travaux au vu de celle-ci.

FINANCES :

◆ Apprécie les budgets primitifs et supplémentaires préparés par les élus, et donne un avis sur les taux d'imposition applicables sur la commune.

BÂTIMENTS, TRAVAUX et VOIRIE :

◆ Assure le suivi de l'entretien du patrimoine communal.

ENVIRONNEMENT – BOIS :

◆ Veille à entretenir et à maintenir notre environnement communal, et favorise des actions en lien avec cette thématique.

◆ En coordination avec l'ONF, contribue à l'entretien de notre patrimoine forestier.

Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) :

◆ Met en place des actions en faveur des Séniors et autres publics fragilisés, en concertation avec les services sociaux compétents (il est composé de 6 membres élus et de 6 membres bénévoles, auquel s'ajoute le Maire, qui en est le Président de droit).

Les personnes intéressées par l'un ou plusieurs de ces comités consultatifs, sont invitées à s'inscrire en mairie à l'aide du coupon-réponse ci-joint, ou par mail à mairie@couchey.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION DANS LES COMITÉS CONSULTATIFS

NOM :	PRÉNOM :
ADRESSE :	TÉLÉPHONE :
ADRESSE MAIL :	

Je désire participer au(x) comité(s) consultatif(s) suivant(s) :

-
-
-

(À retourner au secrétariat de mairie au plus tard le 31 mai 2026.)

